DEMANDE D'AIDES À L'AUTONOMIE À DOMICILE POUR LES PERSONNES AGÉES

Avec la mise en place d'un formulaire commun aux caisses de retraite et aux départements, faire sa demande d'aides à l'autonomie à domicile devient plus simple.

LES PRESTATIONS

La demande d'aides à l'autonomie à domicile permet de prétendre à une de ces prestations :

- L'Accompagnement à domicile des personnes âgées des caisses de retraite, proposé par l'Assurance retraite, pour les retraités du régime général (salariés et travailleurs indépendants) ou de la fonction publique d'Etat et par la Mutualité Sociale Agricole (MSA), pour les retraités agricoles;
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile proposée par les départements.

Ce formulaire permet de simplifier vos démarches administratives. Grâce à ce formulaire, en répondant à 4 questions simples, vous orientez votre demande vers le bon organisme :

votre caisse de retraite ou les services du département.

LES CONDITIONS POUR FORMULER VOTRE DEMANDE

- Etre retraité(e) d'au moins 55 ans pour les aides CARSAT
- Etre retraité(e) pour les aides MSA
- Etre âgé(e) d'au moins 60 ans pour l'APA
- Résider dans le département du Gers



POUR FAIRE UNE DEMANDE

- télécharger le dossier sur le <u>site du département</u>
 https://www.gers.fr/aides-infos-pratiques/seniors/allocation-personnalisee-dautonomie-apa
- retirer le dossier auprès d'un point d'information (Service Prestations Autonomie CD32, MDS, CLIC, CIAS, mairie...)
- compléter le formulaire, vous connaîtrez votre profil (1 ou 2)
- **Retourner** le formulaire, accompagné du certificat médical et des pièces justificatives demandées :
 - → **Profil 1 :** Le dossier doit être envoyé à la caisse de retraite principale du demandeur :
 - ♦ CARSAT Midi-Pyrénées
 2 Rue Georges Vivent
 31065 TOULOUSE CEDEX 9
 - ♦ MSA Midi-Pyrénées Sud Service Action Sociale 78 Voie du TOEC 31064 TOULOUSE CEDEX 9
 - → Profil 2 : Le dossier doit être envoyé au Département du Gers :
 - Département du Gers

Direction Politiques Autonomie Service Prestations Autonomie 81 Route de Pessan BP 20569 – 32022 AUCH CEDEX 9

2: 05 62 67 42 32

Réception de votre dossier :

L'organisme compétent pour traiter votre demande prendra contact avec vous et déterminera les aides dont vous pourrez bénéficier.

